A11 1754 | 81

Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada

LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHEQUE DE L'ASSEMBLÉE
LEGISLATIVE
DEC 18 2000
FREDERICTON, N.B.

ANNUAL REPORT
1998
"J" DIVISION "J"
RAPPORT ANNUEL

1998

Canada

Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Commanding Officer

Commandant divisionnaire

101-02251/

RCM Police
P.O. Box 3900
Fredericton, NB
E3B 4Z8

December 30, 1999

The Hon. Percy Mockler
Solicitor General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Dear Minister:

It is with great confidence and pride that I submit the "J" Division Annual Report for 1998, which outlines the efforts of the Royal Canadian Mounted Police in meeting the policing needs of the citizens of New Brunswick and in addressing the policing priorities of your government.

During 1998, the RCMP District Policing Model continued to exhibit its effectiveness as an established delivery system for policing services. The centralization of administrative functions, realized through the use of this model, has provided an avenue through which energies could be funnelled directly into community projects. Our continued commitment to Community Based Policing has fostered the development of strong partnerships at all levels, creating a cooperative approach to addressing client needs.

As we venture towards the millennium, the members of "J" Division recognize the global context within which we must address our policing responsibilities. With this in mind, we welcome the challenges that lay ahead with a renewed vigour and commitment to the people of New Brunswick.

Yours truly,

T.J. Quigley, Assistant Commissioner
Commanding Officer "J" Division

Attach.

Canada

TABLE OF CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY 2.

RCMP PROVINCIAL POLICING PRIORITIES

FISCAL ACCOUNTABILITY 3.

COMMUNITY BASED POLICING 4.

DIVISION STRUCTURE (Organization Chart) 7.

RESOURCE DISTRIBUTION

General Distribution (Resource Distribution) 8.
District Policing Regular Member Resource Distribution 10.

COLLABORATION WITH OTHER AGENCIES 11.

COOPERATION ON PROVINCIAL INITIATIVES

Alternative Measures 12.
Family Violence Protocol 12.
Crime Prevention 13.
New Brunswick Trail 14.
Joint Enforcement 15.
Traffic Law Enforcement 16.
New Highway Infrastructure 17.

1999 INTO THE MILLENNIUM 18.

EXECUTIVE SUMMARY

The following report is submitted pursuant to the requirements of Section 4.2 of the Provincial Policing Services Agreement (PPSA) wherein, the Commanding Officer for the RCMP is required to provide an annual report to the Minister on the status of the implementation of the Province's objectives, priorities and goals of policing within the Province for the previous fiscal year (1998). The Royal Canadian Mounted Police in "J" Division continues to strive to meet the needs of all levels of government; Municipal, Provincial and Federal. External pressures, including government positions and initiatives, the state of the economy and the re-organization of the Force are factors which have a direct influence on the policing services which the RCMP provide to New Brunswick communities.

At present we enjoy tremendous support from the client base and communities we serve. This is due to the commendable, but mostly unsung efforts of hard-working employees who provide excellent service in all aspects of our work. It is with the intention of recognizing the valuable contribution our employees make on a daily basis to communities all across the province that this annual report is prepared. Readers will come to appreciate the level of commitment and dedication our members exhibited in the last year, in the delivery of policing services, and the countless number of community-based policing initiatives, crime prevention programs and partnerships that were created to make New Brunswick a better place to live and prosper.

At a time when the RCMP is being called upon to economize and work smarter, our emphasis on service to our clients is increasing. With the increased awareness of communication, both internally and externally, together we can choose the form and substance our services will take, allowing us to work more economically without diminishing the level of service we provide.

Our sustainability as the police service of choice relies on our ability to develop and implement cohesive efforts to address crime, and to be proactive in garnering public support.

FISCAL ACCOUNTABILITY

The past decade has been a challenge for all levels of government in Canada, in seeking ways of reducing expenditures which, in turn, has impacted providers of policing services to varying degrees. As a result, at a time when policing costs are rising, the expectations are that the organization will function within current appropriations. Managers and employees are continuously looking for ways to do things differently.

A critical priority for the force is to create an integrated spending plan, flowing from our strategic priorities. Our fiscal strategies must be designed to ensure we are good stewards of the taxpayers' resources entrusted to us. This approach to spending must penetrate deep into the behaviour of every level of the organization. In New Brunswick, members are encouraged to adopt the operating budget as their own. A feeling of "we are in this together" is fostered at every opportunity. In order to maintain operational effectiveness and officer safety, managers have had to develop innovative fiscal management strategies.

Continued efforts by all levels of management to foster the development and implementation of such strategies does not preclude the fact that "J" Division continues to be plagued by resourcing shortfalls. In this regard, the *New Entrants Program* has demonstrated a clear sense of fiscal responsibility while serving to address some of the resource requirements of the Division. As a result of the absorption process Divisional administrative costs have declined from $14.688.11 per Full Time Equivalent (FTE) last year to a projected amount of $12,400.00 per FTE for the current year.

There is always a requirement to obtain additional operational equipment, however, due to reductions in operational budgets we have settled for the status-quo. For example, informatics equipment continues to experience *rust out* and in many cases has become obsolete, often requiring additional expense for repairs. This causes "down time" for the members and serves to increase their workload.

Managers have identified the need to realize economies of scale in certain areas that will provide them with the flexibility to purchase equipment that will assist in reducing workloads, accomplished by:

-reviewing historic budgets in an effort to determine the areas of concern;
-develop an alternative to cellular phone use;
-develop alternatives such as partnerships with governmental or local agencies to better utilize resources;
-maintain a committee that can/will review financial expenditures on a regular basis; and
-seek ideas from all employees on how to reduce spending (develop, adopt and implement best practices).

COMMUNITY BASED POLICING

More than ever before, we must consider public input and/or public participation at virtually every level of our operations. This not only to satisfy transparency and accountability requirements, but primarily with a view of nurturing the feeling that we are indeed " Working Together" for the betterment of our communities. The delivery of police services along with the planning and implementation of law enforcement initiatives have been revolutionalized with the advent of community oriented principles.

Community-Based Policing is the service delivery model of choice and CAPRA is the adopted problem solving method which we have employed. CAPRA allows us to establish priorities, and strategically address problems in the communities we serve.

With the continuing changes to our society, as well as the budgetary pressures and the ever increasing policing mandates imposed on the RCMP, we have had to come up with ways to do things differently. In view of human and fiscal resource shortfalls, and the fact that community expectations have not diminished, a complete analysis of individual community needs is required, in order that police service delivery is responsive to community needs and expectations. This will, in essence, serve to align the programs and initiatives developed to address the policing requirements of the community directly with their expressed needs and expectations.

With the *Community Based Policing Model* being widely accepted as the bench mark against which police service delivery will be measured, specific client groups are emerging as meriting particular attention. One group, the elderly, have long fallen prey to violence and economic crime. Increased accessibility through cooperative efforts has led to a broadened awareness of issues directly affecting seniors therefore, enhancing service delivery.

Initiatives

1) Community Policing Office

A community police office was opened in Upper Madawaska County. This office, located in Claire, operates through a group of RCMP trained volunteers, 3 days a week. In addition, the community consultative group was awarded a Government of Canada grant as part of the safe communities initiatives. This particular project, developed by the Community Consultative Group, will be directed towards the elderly and violence against woman.

2) Youth Community Centre in Rural New Brunswick

The primary focus of the CAPRA model lies in our ability to interact with the people we police. The sharing of responsibilities and forming of partnerships goes well beyond the

point of just addressing policing, and in reality, extends to the creation of a better community for everyone. For example, a Youth Community Centre in Sisson Ridge not only provides an alternative for the teens of the community, but moreover strengthens the line of communication with all of our clients, regardless of age. This centre epitomizes the direction and partnerships we want to pursue in our policing methodologies.

By working together we can pursue the view of "safer homes and safer communities" particularly in rural New Brunswick.

3) Youth Self-help program

In November 1998, discussions commenced between Portage New Brunswick, the Solicitor General's Office of New Brunswick, a representative from St.Thomas University criminology department and the employees of the Royal Canadian Mounted Police in New Brunswick. The initiative started with fact-finding consultations based on the search for a proposed structure of aftercare support for the youth leaving the Portage program and the New Brunswick Youth Division that would perform as mentors for the young people leaving the youth programs and being reintegrated into their communities. The volunteers would become familiar with the project and would undertake workshops, training, and educational studies in preparation for being a volunteer in the aftercare programs.

This initiative falls not only in line with the RCMP Community Based Policing principles but also will contribute to the prevention of crime by young people who may be inclined to fall between the cracks of present day bureaucracy and budget cutbacks.

According to professionals in the field of criminology in the area of young offenders, the after care programs in Canada are key to the reinstatement of youth in the community after a structured program of rehabilitation. The coming year will see the initiative strengthened with a continued partnership between the employees of the RCMP in "J" Division, Portage New Brunswick and the office of Solicitor General of New Brunswick.

4) Community Bulletin

For the past several years, a community policing bulletin has been organized by the RCMP and distributed to approximately 4,000 homes from Inkerman to Lameque, including Shippegan. This bulletin, supported by advertisement from local merchants, and published by a commercial printing firm, presents a professional product to the residents. These residents have the opportunity to read about major investigations, public information, public relations news and general legal information. This bulletin is a well received communication tool with our communities in the Acadian Peninsula.

5) Partnerships with Native Communities

District # 6 (Blackville) have developed a good working relationship with the band councils of both First Nation Communities in their area. During 1998, they organized the only representation of the "Color of Pride" in a First Nation Community in the Atlantic Region. The event, held in Eel Ground, brought great pride to the community, was a tremendous success, and was attended by Native and non native people from around the Miramichi.

District# 5 (Richibucto) has established a community policing office on the Big Cove First Nation. Three full time members have been assigned to this post to respond to calls from the community and develop partnership from within to address their specific policing requirements.

DIVISION STRUCTURE
&
RESOURCE DISTRIBUTION

The RCMP, not unlike other large Government and private organizations, recently has undergone restructuring initiatives in efforts to meet our operational and administrative demands. With regionalisation we have seen realignment in several of our administrative functions. However, baseline services have not been adversely affected. To the contrary, such restructuring has served to solidify and enhance the cornerstone of our service delivery; Community Based Policing, providing for a marked reduction in administrative duplicity. This, in turn, has enabled us to concentrate further on operational requirements.

The current Organizational Chart is attached.

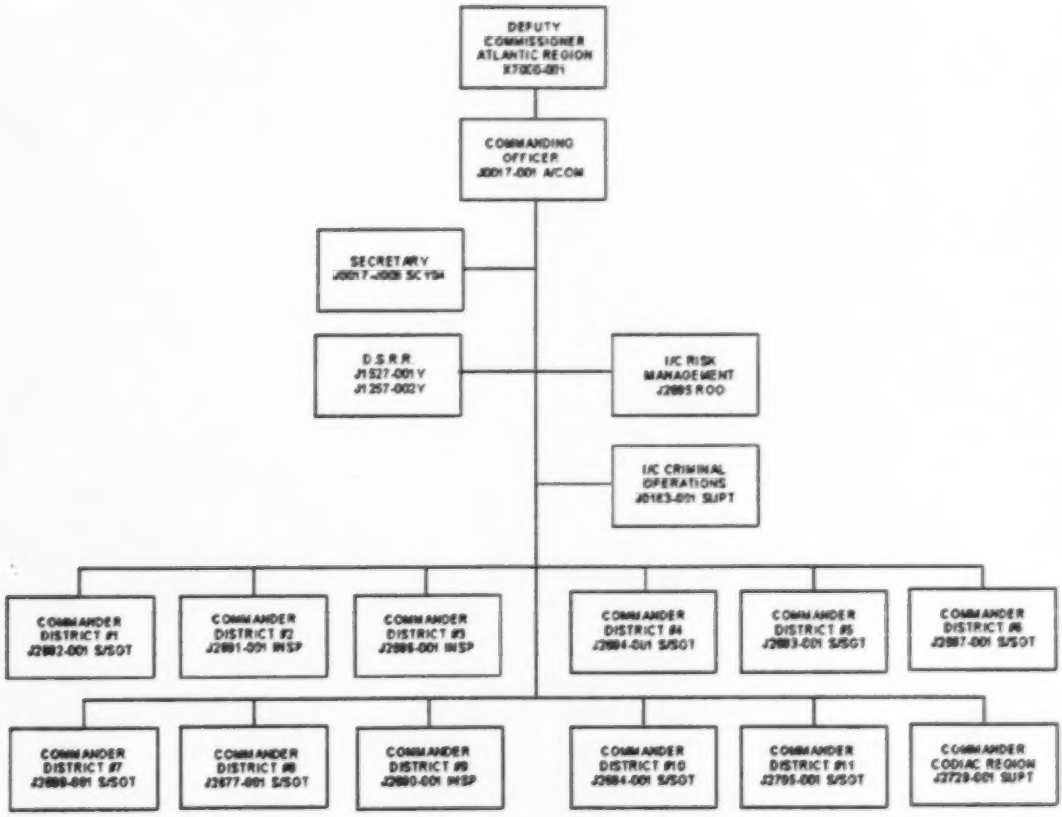

RESOURCE DISTRIBUTION

Shown below is the established strength of "J" Division as of 98-12-30. The numbers in brackets represent the number of actual personnel occupying these positions at the time. The variances fluctuate constantly. Unfunded positions, sickness, transfer status members, etc. continuously contribute to under staffing of established positions.

Regular and Civilian Members*	859	(838)
Public Service Employees	136	(95)
TOTAL:	**995**	

The 859 RM & CM positions are distributed accordingly:

Provincial Policing	504	(501)
Municipal Policing	184	(171)
Federal and Protective Policing	127	(116)
Administrative	44	(50)

The Provincial RM/CM positions are deployed as follows:

Detachment Personnel	305
Highway Patrol Personnel	108
Specialized Units (MCU, Ident, etc.)	46
Telecoms	34
HQ (Admin.)	11
TOTAL:	**504**

The Public Service Positions are allocated as follows:

Provincial Positions (District)	62	(40)
Other Provincial (Admin.)	17	(9)
Federal and Protective Policing	16	(10)
Administration	40	(36)
TOTAL:	**136**	95

*** Civilian members are non-uniformed specialists such as Telecommunications Operators .**

The dramatic increase in the overall establishment is due primarily to the absorption of the Moncton and Dieppe Municipal Police Forces.

The rise in Detachment Personnel figures is as a result of other absorptions.

District Policing Regular Member Resource Distribution

The following figures represent the District establishment, including the newly formed Codiac Region. Note these are not the actual positions occupied and reflect figures as of 98-12-30 from National Parade printouts.

DISTRICT	COMMAND CENTER	DET.	HP.	MUN.
1.	St. George	21	6	3
2.	Oromocto	38	12	17
3.	Hampton	35	12	4
4.	Shediac	31	10	3
5.	Richibucto	24	9	6
6.	Blackville	14	6	0
7.	Woodstock	22	11	3
8.	Tracadie	43	9	3
9.	Campbellton	35	11	21
10.	Grand Falls	25	12	0
11.	Riverview	17	10	0
Codiac	Moncton			127
		305	**108**	**184**

Collaboration With Other Agencies For Emergency Services

The Codiac Regional RCMP are in the process of creating an advisory committee for the management of the Public Service Answering Point (PSAP) 911 currently under the direction of the Codiac RCMP. This committee will have representatives from the Moncton Fire Dept, Dieppe FD and Riverview Fire and ambulance service. Medical Transportation Communication Centre (MTCC) and Poison control will also be represented.

The central Operational Communications Centre (OCC) located at the Division Headquarters in Fredericton is continually being upgraded, to better serve the needs of the general public, as well as the operational police officer. A province-wide E911 system has been implemented with a PSAP located at the Division Operational Communications Centre that serves all areas policed under the Provincial contract. With the take over of policing duties in Codiac the former Moncton 9-1-1 PSAP serves all areas within the Codiac Region as well as providing fire dispatching for the City of Moncton.

Discussions are still continuing with various users of the Provincial Integrated Radio System (IRCS) on a replacement System, early in the next millennium. This group known as B2000 includes a representative of our organization. This replacement system should be a "state-of-the-art communications system with a key component being the transfer of data on a mobile radio system". A consultant has presented an economic feasibility study to the B2000 group, as well as to the Provincial economic authorities. The report was favourably received and finances are now being arranged to enter the next stage of determining the type and extent of system to implement.

Joint Communications, between other police services, emergency service providers and the RCMP, are being considered and Letters of Understanding, between the various organisations, completed, when technically and operationally feasible. LOU's to date include: Several Native Police Forces, Town Police, ambulance services and Federal Parks Security.

Operational Support Services has undertaken to form cooperatives with over 50 agencies representing the three levels of government and various private sector interests, their goal being the identification and resolution of Y2K concerns found to be common to their respective departments.

Cooperation on Provincial Initiatives

Alternative Measures

Restorative Justice

The Department of the Solicitor General of N.B. introduced Alternative Measures as an option to the current system of formal justice. This process has been introduced throughout all Districts in the Province. In addition to taking minor offences out of the formal justice system, it is anticipated that Alternative Measures will eventually reduce the amount of overtime currently being incurred for court purposes.

The application of the Alternative Measures is still in its infancy stage, and statistics available at this time would not provide an accurate reflection of current use, however, there are success stories that clearly indicate that this form of justice does work. A community justice group, set up in the Edmundston area, meeting once a month, has handled approximately 10 cases involving both young and adult offenders. In most cases the outcome was very positive for all parties involved, particularly when you consider that in the past most of the cases would been handled by the courts.

The Restorative Justice philosophy is an umbrella under which a number of options become available for police, such as Community Justice Forums. These forums are pre-charge and police based, having perpetrators and victims together in one forum to repair the harm that was created by the offence. The selection criteria used for the Alternative Measures is applied to Community Justice Forums. Although this option has not been fully implemented throughout the Division, instituting this option on the Burnt Church First Nation became viable in the latter part of 1998.

Family Violence Protocol

We have contributed to the social health of the communities we police by aligning our resources and priorities with those of other agencies to come face to face with the challenges of spousal, child and adult abuse. Our service delivery regarding these offences is addressed in part by applying the Province's protocols relating to each of these issues and working with existing and new partners.

Crime Prevention

Crime prevention, as the label suggests, is geared toward a proactive policing approach intended to address existing concerns as well as implementing sound strategies to fight potential problem areas. To this end, the RCMP has forged solid partnership with other agencies to develop and implement several programs aimed at alleviating certain risk factors associated with crime.

Restigouche River Patrol

This initiative was conceived as a consequence of wide ranging concerns expressed by Department of Natural Resources personnel, camp owners, professional guides and a large segment of the community who have come to love and appreciate this ecologically rich river system. In addition to being a well used local playground, the Restigouche River has become a valuable economic natural resource attracting thousands of fishing and nature enthusiasts every summer. A series of meetings with these stakeholders paved the path to the patrol strategy.

In past years the water system has been abused by weekend partiers abusing alcohol, depositing garbage and litter, cutting trees for campfires and damaging sensitive ecosystems. Additionally, animosity has developed between these *weekend warriors* and the guides and camp owners who have fishing leases throughout the system. Conflicts occur routinely, often beyond the easy reach of law enforcement .

The RCMP Federal Enforcement Section (FES) in Bathurst has partnered with the Dept. of Natural Resources in order to maintain a consistent presence on the Restigouche River. This effort includes an educational component with the dedicated District 9 member giving lectures at high schools and disseminating safety/protocol pamphlets produced by the District. With the help of the RCMP summer student and other members who will volunteer for the patrol throughout the summer, river system users will be greeted at various entry points along the system.

Statistics will be maintained on contacts and enforcement action throughout the summer and this combined with the observations of the DNR rangers and surveys by the river system users, should present a fairly accurate measurement of the success of the patrol.

Campbellton Bicycle Patrol

The Campbellton Bicycle Patrol was created to address very unique issues surfaced by our contractual partner, the City of Campbellton, as well as many local merchants and to a lesser extent the general public. During the summer months the City of Campbellton experiences a proliferation of cruising vehicles which not only significantly increase traffic flow but adds to the congestion in local business parking lots.

Additionally, bicycle and skateboard traffic increases dramatically. Pedestrian and customer traffic is impeded and safety issues abound particularly in terms of children in the parking lots threatened by the increased traffic and seniors on the sidewalks threatened by the skateboarders and bicyclists.

The bicycle patrol operates during afternoon and evening shifts and focuses on the downtown core targeting bicycle and skateboard abusers as well as the cruisers who park on private lots and parking areas. The two member patrol (one regular member and a summer student) respond to regular calls in the area as well as enforcing the Trespass Act and the Motor Vehicle Act. The new regulations regarding bicycle helmets will figure prominently in this enforcement strategy, recognizing the seriousness of this safety issue. Their high visibility coupled with their quick and quiet response capabilities will be an asset. In addition to this enforcement strategy, they will make welcome additions to the various parades, fairs and special occasions scheduled throughout the summer in Campbellton and Dalhousie. There is also a plan to incorporate visitations to the various seniors homes during the bicycle patrol shift.

Neighbourhood Watch

The communities of Westfield and Grand Bay have been the beneficiary of a Neighbourhood Watch Program, which in 1998, won an International Community Policing Award for its work in the Westfield rural area.

New Brunswick Trail

A Government initiative for the creation of a network of linear parkways, or hiking trails has continued to expand. In 1998, the Department of Tourism and Economic Development spent $1 million for trails in the counties of Gloucester and Restigouche. These trails, developed for both summer and winter uses, will form part of the Trans Canada trail and be connected to the International Appalachian trail network. The number of completed kilometres of these trails has continued to rise, opening up vast tracts of unused land to the public, and the trails have been successfully promoted as a tourist attraction. A submission was prepared and presented to Policing Services on a policing proposal for Provincial Linear Parkways.

The development and subsequent policing of the New Brunswick trail network has increased demands on the limited RCMP resources in rural New Brunswick. A strategy for public security on these trails is considered a priority, part of that strategy would see the implementation of joint ventures in patrolling the trails in such a way to increase visibility and reduce the likelihood of criminal activity. Evidence of this ongoing commitment is seen in partnerships formed between District# 3 and the Fundy Trail Commission in attempts to acquire a motorized bike and bicycles to increase visibility on the trail system.

Further, the Force will be actively involved in examining the strain that this new challenge will present, identify enforcement initiatives such as volunteer patrols in conjunction with ATV and bike patrols during the spring, summer and fall months, and ski patrols during the winter months.

In many areas across the province members of the RCMP could be seen patrolling the trail system during the winter months. In the Edmundston area two snowmobiles were repainted to RCMP colours in order to increase visibility. Members actively participate in "Festival International des Motoneigistes". As a result of these initiatives, the RCMP has been able to raise safety awareness on the snowmobile trails.

Notwithstanding, the dedication of our Regular and Auxiliary members working in partnerships with local snowmobile clubs provided Selective Enforcement on Snowmobile Trails (STEP). Selective enforcement, public education and awareness have been credited with reducing the number of fatal snowmobile accidents in 1998 to six from the previous year's eleven.

Joint Enforcement

"J" Division has endeavoured to broaden its base of working partners in order to provide an improved, integrated response to the Province's policing needs. This process is not limited to those agencies outside of the Force. Regionalization has brought with it a consultative approach to management, enabling Commanding Officers (C.O.'s) and program managers to more effectively maximize resource allocation. This is particularly true at the Federal level where the reduction of operational duplicity is being targeted.

On January 6th, 1998 a six month Memorandum of Understanding was signed between the RCMP "J" Division Customs and Excise Section and the Account Management Branch, Department of Finance, Province of New Brunswick. This MOU was again renewed on 98-07-20 for an additional six months. The mandate of this partnership is to facilitate the exchange of information between the Province and other federal departments and agencies by funnelling intelligence to the Accounts Management Branch through their RCMP counterparts. By establishing this MOU, both agencies have established a framework capable of enhancing their day to day enforcement efforts.

The "J" Division Proceeds of Crime section partnered with the Federal Department of Justice, Revenue Canada Taxation, Bathurst and Fredericton Municipal Police Services to investigate proceeds of crime offences in the Province of New Brunswick. This partnership has proved very successful in that several high level criminal organizations have been investigated, charged, convicted and their assets forfeited to the Federal Government.

Approximately $110,000 from the sale of these forfeited assets was shared with the Provincial Government in 1998. The Provincial Government, in turn, shared approximately $50,000 with the City of Bathurst. The Integrated Proceeds of Crime Section is mandated to investigate only those proceeds of crime cases evolving from Federal Statutes.

As a result of an ongoing Joint Forces Operation (JFO) with Fredericton City PF, the Fredericton RCMP Drug Section conducted a very successful undercover operation in 1998. This operation was terminated in February 1998 with 20 individuals being charged with over 40 counts of trafficking in a Controlled Substance. As a result of this combined effort jail sentences were imposed on all but one accused, who is still awaiting trial.

Traffic Law Enforcement

The fundamental concerns surrounding an increase in vehicular traffic on our roadways continue. Increased visibility and police presence are paramount in our fight to continue to make our highways a safer place on which to travel. New, innovative ways to increase officer visibility coupled with proven programs such as S.T.E.P. have a direct impact on the reduction of motor vehicle accidents, death and injuries.

Operation Safe Driver

The Belledune Post instituted this program, in partnership with Pizza Delight and the Rotary Club. The post was provided with 200 Safe Driving certificates. Occasionally a member would stop a driver for "doing things right rather than doing things wrong" and instead of a ticket the driver would be presented with a safe driving award along with a free desert coupon from Pizza Delight in Belledune. This initiative allowed the motoring public to meet new members in a positive setting.

Pocket Full of Cards Program

A very simple, but innovative way to increase visibility and have a direct impact on reducing accident related injuries. Sponsors such as the National Hockey League Players Association (N.H.L.P.A.) and the local card shop in Campbellton have provided District# 9 a donation of hockey and baseball cards. Patrol members carry a pocket full of these cards, while on patrol and distribute them to children at play as well as during traffic stops. This instills a sense of confidence in the children when it comes time to approach members, as they have already had positive encounters with them. It also pays dividends in the realm of traffic law enforcement by encouraging children to educate their parents and friends on the benefits of seat belt use.

New Highway Infrastructure

The construction of the new four lane Trans Canada Highway system has created added pressures to our already overburdened rural policing resources. The province is committed to continuing this mega project which will add several hundred kms of roadway to the provincial highway system. In 1999, the four lane divided highway between Longs Creek and Moncton will be completed. Continued construction of the Trans Canada Highway from Edmundston to Grand-Falls will result in the completion of an additional 30kms of four-lane highway between Saint-Basile and Saint-Leonard.

The development of this new highway, the increased spending planned for rural roads coupled with the aggressive marketing of the province as a tourist attraction have resulted in a substantial increase in vehicular traffic in various regions of the province. Noticeable increases were felt in the south and southeastern portion of the province, as a result of the development of the Fundy Trail and the construction of the fixed link between PEI and NB. In the face of increased enforcement demands resulting from this venture, we remain steadfast in our commitment to provide an enforcement product of the utmost quality. These continued efforts are directly aligned with those of our partners from Commercial Vehicle Enforcement.

1999 INTO THE MILLENNIUM

With the District Policing strategy having been fully implemented in the Province of New Brunswick, policing has taken on a fully rejuvenated identity. This distinctiveness is fully entrenched in clients and community. Continuous dialogue with our policing partners and those we serve will foster the bridge building required to address the future policing concerns of New Brunswickers.

1998 saw a significant increase in the resources of the Force within the province. The decision of the greater Codiac Region to opt for RCMP police services was, in great part, responsible for this augmentation. 1999 will see a further stimulation of this resource base as other municipalities continue to express interest in RCMP based police services. Such absorptions contribute to the progressive approach, already being used by the Force in order to meet the policing priorities of the province.

The challenges that lay before us as we venture into 1999 and beyond, will no doubt, be immense. The fight against organized crime and continued efforts to maintain *Safe Communities* will see a renewed service commitment by the RCMP to the people of New Brunswick. The citizens of New Brunswick can expect the utmost professionalism, based on accountability from the top down, as its chosen police force continues to provide an unparalleled level of service and in keeping with its Mission, Vision and Values.

Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada

RAPPORT ANNUEL

DE LA DIVISION « J »

1998

Canada

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 2.

PRIORITÉS PROVINCIALES QUANT AUX SERVICES DE LA GRC

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE 3.

POLICE COMMUNAUTAIRE 5.

STRUCTURE DE LA DIVISION (Organigramme) 8.

RÉPARTITION DES RESSOURCES

Répartition générale (Répartition des ressources) 9.
Répartition des membres réguliers affectés aux districts policiers 11.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES 12.

COLLABORATION AUX ACTIVITÉS PROVINCIALES

Mesures de rechange 13.
Protocole de violence familiale 13.
Prévention du crime 14.
Sentier Nouveau-Brunswick 15.
Application collective 16.
Police de la circulation 17.
Nouvelle infrastructure routière 18.

DE 1999 AU NOUVEAU MILLÉNAIRE 19.

Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada

Commanding Officer
Commandant divisionnaire

C.P. 3900
Fredericton, (N.-B.)
E3B 4Z8

décembre 30, 1999

Monsieur Percy Mockler
Solliciteur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le Solliciteur général,

C'est avec beaucoup de confiance et de fierté que je vous soumets le rapport annuel de la Division « J » pour 1998. Ce rapport décrit les efforts entrepris par la Gendarmerie royale du Canada pour répondre aux besoins des citoyens du Nouveau-Brunswick en matière de protection policière et pour satisfaire aux priorités de votre gouvernement en matière de services de protection.

En 1998, le modèle de district policier de la GRC a continué d'être un système de prestation efficace pour les services de police. La centralisation des fonctions administratives, réalisée grâce à l'utilisation de ce modèle, a permis de consacrer les énergies directement aux projets communautaires. Notre engagement soutenu aux services de police communautaire a permis de créer de solides partenariats à tous les échelons, ce qui a abouti à un esprit de collaboration propice à la satisfaction des besoins de la clientèle.

À l'approche du nouveau millénaire, les membres de la Division « J » reconnaissent le contexte mondial dont ils doivent tenir compte pour assumer leurs responsabilités policières. Conscients de nos responsabilités, c'est avec beaucoup d'enthousiasme ainsi qu'avec une vigueur et un engagement renouvelés envers la population du Nouveau-Brunswick que nous envisageons les défis qui nous attendent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Solliciteur général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le commandant de la Division « J »,

T.J. Quigley, commissaire adjoint

Piéce jointe

Canada

RÉSUMÉ

Le présent rapport est soumis conformément aux exigences de l'article 4.2 de l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP). Selon ce contrat, le commandant divisionnaire de la GRC doit soumettre au ministre un rapport annuel indiquant l'état de la mise en oeuvre des priorités, des buts et des objectifs des services policiers dans la province pour l'année financière précédente (1998). La Gendarmerie royale du Canada de la Division « J » continue de tout mettre en oeuvre pour répondre aux besoins de tous les paliers du gouvernement : municipal, provincial et fédéral. Les contraintes externes, y compris les positions et les mesures prises par le gouvernement, la situation économique et la réorganisation de la Gendarmerie, voilà autant de facteurs qui influencent directement les services de police dispensés par la GRC aux communautés du Nouveau-Brunswick.

Nous jouissons actuellement d'un énorme appui de notre base de clientèle et des localités que nous servons. Cet appui est attribuable aux efforts louables mais inconnus des employés dévoués qui dispensent un excellent service à tous les égards. C'est en vue de reconnaître la contribution valable qu'apportent nos employés tous les jours aux localités de toute la province que le présent rapport annuel est soumis. Les lecteurs pourront reconnaître l'engagement et le dévouement manifestés par nos membres, au cours de la dernière année, dans la prestation des services de police, ainsi que le nombre incalculable d'activités de police communautaire, de programmes de prévention du crime et de partenariats créés pour que le Nouveau-Brunswick continue d'être un lieu où il fait bon vivre et où on peut prospérer.

En cette période où la GRC doit économiser et travailler plus intelligemment, nous mettons de plus en plus l'accent sur les services à la clientèle. Compte tenu de la sensibilisation accrue à la communication, interne et externe, nous pouvons ensemble choisir la forme et la substance de nos services, ce qui nous permettra de travailler de façon plus économique sans diminuer le niveau des services que nous dispensons.

La Gendarmerie demeurera le corps policier de choix si pouvons entreprendre et mettre en oeuvre des efforts cohérents pour lutter contre le crime et être proactifs afin d'obtenir l'appui du public.

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

La dernière décennie a été un défi pour tous les ordres de gouvernement au Canada, qui cherchent des moyens de réduire les dépenses. Cette situation a eu à son tour différentes répercussions sur les fournisseurs de services de police. C'est pourquoi, dans une période où les coûts des services de police augmentent, on s'attend à ce que l'organisation fonctionne à l'intérieur des budgets qui lui sont accordés. Les gestionnaires et les employés cherchent constamment des moyens d'accomplir le travail différemment.

Une des grandes priorités de la Gendarmerie est de dresser un plan de dépenses intégré, découlant de nos priorités stratégiques. Nos stratégies financières doivent être élaborées de façon à nous permettre de bien gérer les ressources des contribuables qui nous sont confiées. Cette méthode de gestion des dépenses doit influencer profondément le comportement de tous les paliers de l'organisation.

Au Nouveau-Brunswick, les membres sont encouragés à adopter le budget d'exploitation comme s'il s'agissait de leur propre budget. On tente, à chaque occasion, de créer un sentiment de solidarité. Afin de maintenir l'efficacité des opérations et d'assurer la sécurité des agents, les gestionnaires ont dû trouver des stratégies innovatrices de gestion financière.

Les efforts continus entrepris par tous les paliers de gestion pour favoriser l'élaboration et la mise en oeuvre de ces stratégies n'éliminent pas le fait que la Division « J » continue de faire face à un manque de ressources. À cet égard, le *Programme d'intégration des nouveaux membres* a révélé un sens évident de responsabilité financière tout en répondant à certains besoins de la Division en matière de ressources. À la suite du processus d'intégration, les frais administratifs de la Division ont diminué de 14 688,11 $ par équivalent à temps plein (ETP) l'an dernier pour atteindre un montant prévu de 12 400 $ par ETP pour l'année courante.

Il est toujours nécessaire d'obtenir du matériel opérationnel supplémentaire toutefois, compte tenu de la réduction des budgets d'exploitation, nous nous sommes adaptés au statu quo. Par exemple, le matériel d'informatique continue de *vieillir* et dans bien des cas, il est devenu désuet. Cela entraîne souvent d'autres dépenses pour les réparations. Cette situation entraîne du « temps d'arrêt » pour les membres et a pour effet d'augmenter leur charge de travail.

Les gestionnaires ont établi le besoin de réaliser des économies d'échelle dans certains secteurs afin d'avoir la souplesse nécessaire pour acheter l'équipement qui permettra de réduire les charges de travail. Ils ont adopté les moyens suivants :
-examen des budgets historiques afin de cerner les secteurs préoccupants;
-élaboration d'une solution de rechange à l'utilisation des téléphones cellulaires;
-élaboration de solutions de rechange comme la création de partenariats avec des organismes du gouvernement ou des organismes locaux, afin de mieux utiliser les ressources;

-maintien d'un comité qui pourra examiner et examinera les dépenses financières régulièrement;
-obtention de suggestions de tous les employés sur les moyens de réduire les dépenses (élaborer, adopter et mettre en oeuvre les méthodes optimales).

POLICE COMMUNAUTAIRE

Nous devons plus que jamais auparavant, tenir compte de la participation ou des réactions du public à pratiquement tous les niveaux de nos opérations. Cette obligation vise non seulement à répondre aux critères de transparence et d'imputabilité, mais principalement à indiquer que nous « travaillons effectivement ensemble » à l'avancement de nos collectivités. La prestation des services de police ainsi que la planification et la mise en oeuvre des mesures d'application de la loi ont été transformées radicalement avec la venue des principes axés sur la communauté.

La police communautaire est le modèle de prestation des services de choix et CAPRA est la méthode de résolution des problèmes que nous avons adoptée. CAPRA nous permet d'établir des priorités et d'affronter stratégiquement les problèmes des localités servies.

Compte tenu des changements continus survenant dans notre société et vu les contraintes budgétaires et les mandats toujours plus lourds en matière de services de police qui sont imposés à la GRC, nous avons trouvé des moyens de faire les choses différemment. Vu le manque de ressources humaines et financières, le fait que les attentes des collectivités n'ont pas diminué, une analyse exhaustive des besoins des communautés individuelles s'avère nécessaire afin que la prestation des services de police soit adaptée aux besoins et aux attentes des collectivités. Cette sensibilité permettra en réalité d'aligner les programmes et les mesures visant à répondre aux besoins de la collectivité directement avec les besoins et les attentes exprimés.

Le *Modèle de police communautaire* étant largement accepté comme point de référence pour mesurer la prestation des services de police, de nouveaux groupes de clients particuliers méritent une attention particulière. Un groupe, celui des aînés, est devenu la proie de la violence et du crime économique. L'accessibilité accrue découlant des efforts de collaboration a augmenté la sensibilisation aux questions touchant directement les aînés, ce qui améliore la prestation des services.

Mesures

1) Bureau de police communautaire

Un bureau de police communautaire a été ouvert dans le haut du comté de Madawaska. C'est un groupe de bénévoles qualifiés de la GRC qui assure le fonctionnement de ce bureau situé à Clair, trois jours par semaine. En outre, le groupe consultatif communautaire a obtenu une subvention du gouvernement du Canada dans le cadre du programme des collectivités sûres. Ce projet particulier, mis sur pied par le groupe consultatif communautaire, visera les aînés et les femmes victimes de violence.

2) Centre communautaire pour jeunes dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick

Le modèle CAPRA est surtout axé sur notre capacité d'interagir avec les gens que nous servons. Le partage des responsabilités et la création de partenariats dépassent les services de police et en réalité s'étendent à la création d'une meilleure collectivité pour le bien de tous. Par exemple, un centre communautaire pour jeunes à Sisson Ridge offre non seulement un choix aux adolescents de la localité, mais raffermit les lignes de communication avec tous nos clients, quel que soit leur âge. Ce centre incarne l'orientation et les partenariats que nous voulons adopter pour la prestation de services de police.

C'ést en travaillant ensemble que nous pouvons réaliser la vision « de communautés et de foyers plus sûrs », particulièrement dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

3) Programme de soutien pour les jeunes

En novembre 1998, des discussions ont été entamées avec Portage Nouveau-Brunswick, le bureau du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick, un représentant du département de criminologie de l'Université St. Thomas et les employés de la Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick. On a d'abord effectué des consultations afin d'obtenir des faits basés sur la recherche d'une structure de soutien proposée pour les jeunes qui obtiennent leur congé du Programme Portage et de la Division des jeunes du Nouveau-Brunswick. Cette structure assurerait un mentorat aux jeunes sortant des programmes pour jeunes et étant réintégrés dans leur collectivité. Les bénévoles se familiariseraient avec le projet et suivraient des ateliers, une formation et des études afin de se préparer à devenir bénévoles pour les programmes d'aide post-pénale.

Cette activité est conforme non seulement au principe de police communautaire de la GRC mais elle contribuera à prévenir les crimes perpétrés par les jeunes qui tendent parfois à être oubliés par la bureaucratie actuelle et à subir les effets des restrictions budgétaires.

Selon les professionnels de la criminologie concernant les jeunes contrevenants, les programmes d'aide post-pénale au Canada sont l'élément clé de la réintégration des jeunes dans la collectivité après un programme structuré de réhabilitation. Au cours de la prochaine année, cette activité sera renforcée par un partenariat continu entre les employés de la GRC de la Division « J », Portage Nouveau-Brunswick et le bureau du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick.

4) Bulletin communautaire

Au cours des dernières années, un bulletin de police communautaire a été organisé par la GRC et distribué à environ 4 000 foyers de Inkerman à Lamèque, y compris Shippagan. Ce bulletin, appuyé par de la publicité des commerçants locaux et publié par une imprimerie commerciale, présente un produit professionnel aux résidents. Ceux-ci peuvent lire le bulletin pour se

renseigner sur les enquêtes importantes, obtenir de l'information publique ainsi que des nouvelles en relations publiques et de l'information juridique générale. Cet outil de communication est bien accueilli par nos collectivités dans la Péninsule acadienne.

5) Partenariats avec les communautés autochtones

Le District 6 (Blackville) a établi une bonne relation de travail avec les conseils de bande des deux communautés de Première nation de la région. En 1998, le district a organisé la seule représentation de « Couleur de la fierté » dans une communauté de Première nation dans la Région de l'Atlantique. Cet événement, qui a eu lieu à Eel Ground, a créé beaucoup de fierté au sein de la communauté et a connu un énorme succès. Des autochtones aussi bien que des non autochtones de toute la Miramichi ont assisté à cet événement.

Le District 5 (Richibucto) a établi un bureau de police communautaire dans la réserve de Big Cove. Trois membres à temps plein ont été affectés à ce bureau pour répondre aux appels de la communauté et créer des partenariats à l'intérieur afin de répondre aux besoins particuliers en matière de police.

STRUCTURE ET RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA DIVISION

Comme bien d'autres organismes privés et gouvernementaux importants, la GRC a entrepris des activités de restructuration récemment pour répondre à ses besoins opérationnels et administratifs. La régionalisation a occasionné le réaménagement de plusieurs fonctions administratives. Toutefois, les services de base n'ont pas subi d'effets néfastes. Au contraire, cette restructuration a permis de solidifier et d'améliorer la pierre angulaire de notre prestation des services, la police communautaire, et a permis de réduire considérablement le dédoublement administratif. Grâce à ce résultat, nous avons donc pu concentrer davantage nos efforts sur les besoins fonctionnels.

Voici l'organigramme actuel.

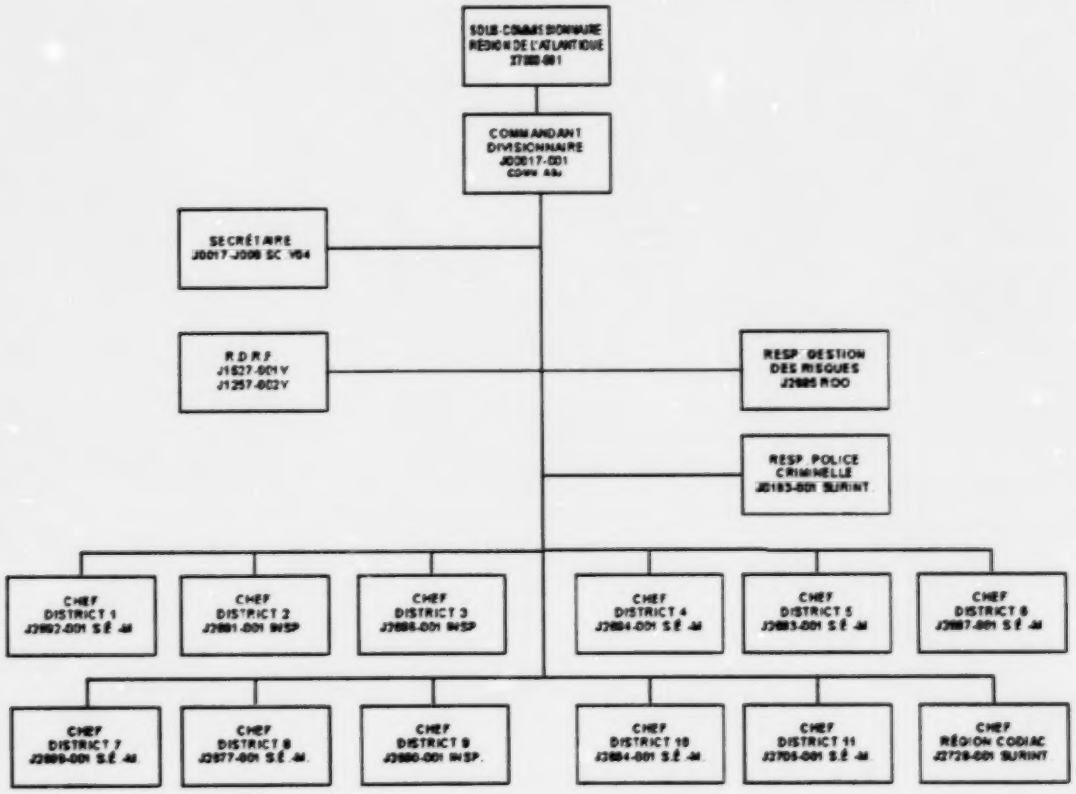

RÉPARTITION DES RESSOURCES

Les chiffres qui suivent représentent l'effectif réel de la Division « J » en date du 30 décembre 1998. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre d'employés réels occupant ces postes actuellement. Ces chiffres fluctuent constamment. Les postes qui ne sont pas prévus au budget, les maladies, les mutations, etc. font que les postes réels ne sont pas tous comblés.

Membres réguliers et membres civils*	859	(838)
Employés de la fonction publique	136	(95)
TOTAL	**995**	

Les 859 postes de membres réguliers et de membres civils sont divisés de la façon suivante :

Provinciaux	504	(501)
Municipaux	184	(171)
Fédéraux et de protection	127	(116)
Administration	44	(50)

Les postes provinciaux MR et MC sont répartis comme suit :

Détachement	305
Patrouille routière	108
Services spécialisés (SEG, Identité, etc.)	46
Stations de transmissions	34
Q.G. (adm.)	11
TOTAL	**504**

Les postes de la fonction publique sont répartis comme suit :

Provinciaux (District)	62	(40)
Autres postes provinciaux (Admin.)	17	(9)
Fédéraux et de protection	16	(10)
Administration	40	(36)
TOTAL	**136**	95

*** Les membres civils sont des spécialistes qui ne sont pas en uniforme comme les opérateurs des télécommunications.**

L'augmentation radicale de l'effectif général est due principalement à l'intégration des Services de police municipaux de Moncton et de Dieppe.

Les chiffres du personnel de détachement ont augmenté en raison d'autres intégrations.

Répartition des membres réguliers affectés aux districts policiers

Les chiffres suivants présentent l'effectif réel des districts, y compris la nouvelle région Codiac. À noter que ce ne sont pas des postes réels occupés et que ces chiffres reflètent les statistiques du 30 décembre 1998, tirés des rapports imprimés du programme national Parade.

DISTRICT	CENTRE DE COMMANDEMENT		DÉT.	P.R.	MUN.
1.	St. George		21	6	3
2.	Oromocto		38	12	17
3.	Hampton		35	12	4
4.	Shediac		31	10	3
5.	Richibucto		24	9	6
6.	Blackville		14	6	0
7.	Woodstock		22	11	3
8.	Tracadie-Sheila		43	9	3
9.	Campbellton		35	11	21
10.	Grand-Sault		25	12	0
11.	Riverview		17	10	0
Codiac	Moncton				127
			305	**108**	**184**

Collaboration avec d'autres organismes pour les services d'urgence

Le Service régional de Codiac de la GRC met actuellement sur pied un comité consultatif en vue de la gestion du centre de prise d'appels pour la sécurité du public qui relève actuellement du Service de Codiac. Ce comité comptera des représentants des services d'incendie de Moncton et de Dieppe et des service d'incendie et d'ambulance de Riverview. Le Centre de coordination des transports médicaux et le Centre antipoison seront aussi représentés.

La station de transmissions opérationnelles centrale (STO) située au quartier général de la Division à Fredericton est constamment mise à niveau, pour mieux répondre aux besoins du public, ainsi qu'à ceux du policier opérationnel. Un système E911 provincial a été mis en oeuvre, un centre de prise d'appels pour la sécurité du public étant situé à la station de transmissions opérationnelles de la Division qui dessert toutes les régions visées par le contrat avec la province pour les services de police. Depuis la prise en charge des services de police dans la région de Codiac, l'ancien centre de prise d'appels pour la sécurité du public 911 de Moncton sert tous les secteurs à l'intérieur de la région Codiac et offre des services de répartition en matière d'incendie pour la ville de Moncton.

Les discussions se poursuivent avec divers utilisateurs du réseau intégré provincial de radiocommunications pour un système de remplacement, au début du prochain millénaire. Ce groupe désigné B2000 comprend un représentant de notre organisation. Ce système de remplacement devrait être un système de communication ultramoderne dont une composante clé serait le transfert des données sur un réseau de radio mobile. Un consultant a présenté une étude économique au groupe B2000 ainsi qu'aux autorités économiques provinciales. Le rapport a été bien accueilli et des dispositions sont maintenant prises pour assurer le financement de la prochaine étape qui consiste à déterminer le type et l'étendue du système, à mettre en oeuvre.

Les communications entre les services de police, les fournisseurs de services d'urgence et la GRC, sont à l'étude et des lettres d'entente, entre les diverses organisations, seront signées lorsque cela deviendra techniquement et opérationnellement faisable. La lettre d'entente comprend actuellement plusieurs services de police autochtone, services de police municipaux et services d'ambulance ainsi que la sécurité dans les parcs fédéraux.

Les Services du soutien opérationnel ont commencé à créer des coopératives avec plus de 50 organismes représentant les trois ordres de gouvernement et divers intérêts du secteur privé afin de cerner et de résoudre les préoccupations liées au passage à l'an 2000 qui sont communes aux services respectifs.

Collaboration aux activités provinciales

Mesures de rechange

Justice réparatrice

Le ministère du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick a adopté le programme des mesures de rechange pour créer une option autre que le système actuel de justice formelle. Ce processus a été adopté dans tous les districts de la province. En plus de retirer les infractions mineures du système de justice formelle, on prévoit que les mesures de rechange réduiront éventuellement les heures supplémentaires qui doivent être effectuées pour les tribunaux.

L'application des mesures de rechange est encore au stade embryonnaire, et les statistiques disponibles ne fournissent pas encore un bilan réel de leur utilisation. Toutefois, certaines histoires à succès indiquent clairement que cette forme de justice fonctionne. Un groupe de justice communautaire établi dans la région d'Edmundston, qui se réunit une fois par mois, a traité environ 10 cas touchant des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes. Dans la plupart des cas, les résultats ont été très positifs pour toutes les parties en cause, surtout si on tient compte du fait que par le passé, la plupart des cas auraient été traités par les tribunaux.

La philosophie de la justice réparatrice est un cadre en vertu duquel un certain nombre de solutions deviennent accessibles à la police, comme les forums de justice communautaire. Ces forums ont lieu avant qu'une accusation soit portée et sont basés sur les services de police. Les agresseurs et les victimes ensemble se réunissent en forum pour réparer le tort qui a été commis par l'infraction. Les critères de sélection utilisés pour les mesures de rechange sont appliqués au forum de justice communautaire. Même si cette solution n'a pas été mise en oeuvre dans toute la division, elle a été appliquée à la Première nation de Burnt Church à la fin de 1998.

Protocole d'intervention pour la violence familiale

Nous avons contribué à la santé sociale des communautés à qui nous offrons des services de police en alignant nos ressources et nos priorités avec celles des autres organismes pour relever de front les problèmes de violence contre les conjoints, les enfants et les adultes. Les services concernant ces infractions sont assurés en partie conformément aux protocoles de la province concernant chacun de ces dossiers. Nous travaillons aussi avec les nouveaux partenaires et les partenaires existants.

Prévention du crime

La prévention du crime, comme l'indique l'appellation, a pour but d'appliquer une approche proactive en matière de services de police afin de répondre aux préoccupations actuelles et de mettre en oeuvre de saines stratégies pour les secteurs où les problèmes pourraient surgir. À cette fin, la GRC a créé de solides partenariats avec d'autres organismes pour élaborer et mettre en oeuvre plusieurs programmes visant à atténuer certains facteurs de risque associés au crime.

Patrouille de la rivière Restigouche

Cette initiative a été conçue à la suite des diverses préoccupations exprimées par le personnel du ministère des Ressources naturelles, les propriétaires de camp, les guides professionnels et un segment important de la collectivité, qui ont appris à aimer et à valoriser ce réseau fluvial écologiquement riche. La rivière Restigouche est non seulement un lieu d'activité récréative locale bien utilisé, mais elle est aussi devenue une ressource naturelle économique de valeur attirant des milliers d'enthousiastes de la pêche et de la nature tous les étés. Une série de rencontres avec ces intervenants a permis de tracer la voie à la stratégie de la patrouille.

Au cours des dernières années, le réseau fluvial a subi les effets néfastes des fêtards de fin de semaine qui abusent de l'alcool, répandent des déchets, coupent des arbres pour faire des feux de camp et endommagent les écosystèmes sensibles. De plus, une certaine animosité s'est développée entre ces *guerriers de la fin de semaine* et les guides et les propriétaires de camp qui ont des baux de pêche pour le réseau. Il survient souvent des conflits, et il est souvent difficile pour les services d'application de la loi d'y intervenir.

La Section de l'exécution des lois fédérales à Bathurst a créé un partenariat avec le ministère des Ressources naturelles afin de maintenir une présence constante sur la rivière Restigouche. Cet effort comprend un volet éducatif en collaboration avec des membres dévoués du District 9 qui présentent des conférences dans les écoles secondaires et qui distribuent des brochures sur la sécurité et sur les protocoles préparés par le district. Avec l'aide des étudiants d'été de la GRC et d'autres membres qui font la patrouille bénévolement pendant l'été, les utilisateurs du réseau fluvial seront accueillis à divers points d'entrée le long du réseau.

Des statistiques seront tenues sur les contacts et les mesures d'application pendant tout l'été et ces chiffres, ainsi que les observations des gardes forestiers du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie et les données provenant des sondages effectués par les utilisateurs du réseau fluvial, devraient présenter une indication assez exacte du succès de la patrouille.

Patrouille cycliste de Campbellton

La patrouille cycliste de Campbellton a été créée pour régler des problèmes très uniques signalés par notre partenaire, la ville de Campbellton, ainsi que par d'autres marchands locaux et à un degré moindre, par le public. Pendant les mois d'été à Campbellton, le nombre de véhicules de

croisière fait augmenter considérablement la circulation à Campbellton et congestionne les terrains de stationnement commerciaux locaux. De plus, la circulation de cyclistes et de planchéistes augmente radicalement. Cela nuit à la circulation des piétons et des clients et a des effets sur la sécurité, surtout dans les terrains de stationnement où la circulation accrue représente un danger pour les enfants et sur les trottoirs où les planchéistes et les cyclistes représentent un danger pour les aînés.

La patrouille cycliste effectue des relais de soirée et d'après-midi et concentre ses efforts sur le centre-ville, ciblant ceux qui abusent de la planche à roulettes et de la bicyclette ainsi que les véhicules de croisière qui se stationnent dans les lots et les aires de stationnement privés. La patrouille de deux membres (un membre régulier et un étudiant d'été) répond aux appels réguliers dans la région et applique la *Loi sur les véhicules à moteur* et la *Loi sur les actes d'intrusion*. Les nouveaux règlements concernant les casques pour cyclistes occuperont une place importante dans cette stratégie d'application de la loi, compte tenu de la gravité de cet aspect de la sécurité. La grande visibilité des deux membres ainsi que leur capacité de réagir de façon discrète et rapide constitueront un atout. En plus de cette stratégie d'application de la loi, leur présence sera beaucoup apprécié aux divers défilés, foires et occasions spéciales prévus au cours de tout l'été à Campbellton et à Dalhousie. Il est prévu d'effectuer des visites aux divers foyers de personnes âgées pendant le relais de la patrouille cycliste.

Surveillance de quartier

Les localités de Westfield et de Grand Bay ont bénéficié du Programme de surveillance de quartier qui en 1998 a remporté le prix de la conférence internationale sur les services de police communautaire pour son travail dans la région rurale de Westfield.

Sentier Nouveau-Brunswick

Un programme gouvernemental visant la création d'un réseau de parcs linéaires ou de sentiers de randonnée pédestre a continué de prendre de l'ampleur. En 1998, le ministère du Tourisme et du Développement économique a dépensé un million de dollars pour les sentiers dans les comtés de Gloucester et de Restigouche. Ces sentiers, aménagés pour être utilisés pendant l'été et l'hiver, feront partie du sentier transcanadien et seront reliés au réseau international du sentier des Appalaches. Le nombre de kilomètres de ces sentiers achevés a continué d'augmenter, ce qui a permis d'ouvrir de vastes bandes de terrain non utilisées au public; on a fait avec succès la promotion des sentiers comme une attraction touristique. Un mémoire proposant des services de police pour les parcs linéaires provinciaux a été préparé et présenté aux services de police.

L'aménagement et la patrouille du réseau de Sentier Nouveau-Brunswick a fait augmenter les pressions contre les ressources limitées de la GRC dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick Une stratégie visant la sécurité publique sur ces sentiers est considérée

comme une priorité; une partie de cette stratégie serait la mise en oeuvre d'activités conjointes pour la patrouille des sentiers de façon à accroître la visibilité de la patrouille et à réduire la probabilité de l'activité criminelle. Des preuves de cet engagement continu sont évidentes dans les partenariats créés entre le District 3 et la Commission de la route Fundy en vue d'acquérir une motocyclette et des bicyclettes pour accroître la visibilité de la patrouille sur le réseau de sentier.

De plus, la Gendarmerie participera activement à l'examen des contraintes que ce nouveau défi représentera, pour trouver des mesures d'application comme les patrouilles volontaires en collaboration avec les patrouilles en VTT et en bicyclette au printemps, à l'été et à l'automne, et les patrouilles de ski pendant les mois d'hiver.
Dans bien des régions de la province, des membres de la GRC ont été aperçus patrouillant le réseau de sentier pendant les mois d'hiver. Dans la région d'Edmundston, deux motoneiges ont été repeintes pour présenter les couleurs de la GRC afin d'accroître leur visibilité. Les membres participent activement au « Festival international des motoneiges ». Grâce à ces activités, la GRC a pu accroître la sensibilisation à la sécurité sur les pistes de motoneige.

En plus, le dévouement de nos membres réguliers et auxiliaires qui travaillent en partenariat avec les clubs de motoneigistes locaux a permis de fournir le programme d'application sélective (PASC) sur les pistes de motoneige. L'application sélective, la sensibilisation et l'éducation du public, voilà les facteurs qui ont permis de réduire le nombre d'accidents mortels de motoneige en 1998 à six par rapport à onze l'année précédente.

Application collective

La Division « J » a tenté d'élargir sa base de partenaires afin d'offrir une intervention améliorée et intégrée pour répondre aux besoins de la province en matière de services de police. Cette démarche ne se limite pas aux organismes extérieurs à la Gendarmerie. La régionalisation a également permis d'appliquer une approche de consultation en matière de gestion, ce qui permet aux commandants divisionnaires et aux gestionnaires des programmes de mieux répartir les ressources. Ce résultat s'applique particulièrement au niveau fédéral où on vise à réduire le dédoublement opérationnel.

Le 6 janvier 1998, un protocole d'entente d'une durée de six mois a été signé entre la Section des douanes et de l'accise et la Direction de la gestion des comptes du ministère des Finances, de la province du Nouveau-Brunswick. Ce protocole a été renouvelé le 20 juillet 1998 pour une autre durée de six mois. Le mandat de ce partenariat est de faciliter l'échange d'information entre la province et les autres ministères et organismes fédéraux en transmettant des renseignements à la Direction de la gestion des comptes par l'entremise de leurs homologues de la GRC. En établissant ce protocole d'entente, les deux organismes ont créé un cadre pouvant améliorer les efforts quotidiens d'application de la loi.

La Section des produits de la criminalité de la Division « J » a créé un partenariat avec le ministère fédéral de la Justice, avec le ministère du Revenu national (impôt) et avec les services de police municipaux de Fredericton et Bathurst pour enquêter sur les produits des crimes dans la province du Nouveau-Brunswick. Ce partenariat s'est avéré très efficace parce que plusieurs organisations criminelles de haut niveau ont fait l'objet d'une enquête, ont été accusées et condamnées et leurs éléments d'actif ont été saisis par le gouvernement fédéral.

Environ 110 000 $ de la vente de ces éléments d'actif saisis ont été partagés avec le gouvernement provincial en 1998. Le gouvernement provincial a, à son tour, partagé environ 50 000 $ avec la ville de Bathurst. La Section intégrée des produits de la criminalité a le mandat d'enquêter seulement sur les produits des crimes qui relèvent des lois fédérales.

À la suite de l'opération policière conjuguée avec le corps policier de Fredericton, la Section antidrogue a mené une opération d'infiltration en 1998 avec beaucoup de succès. Cette opération a pris fin en février 1998 et plus de 40 chefs d'accusation de trafic dans une substance contrôlée ont été portés contre 20 personnes. À la suite de cet effort combiné, des peines de prison ont été imposées à tous les accusés, sauf un, qui attend encore son procès.

Police de la circulation

Les préoccupations de base concernant la circulation accrue des véhicules sur nos routes sont toujours présentes. La visibilité accrue et la présence des policiers sont des éléments cruciaux dans notre lutte visant à rendre nos routes sécuritaires pour la circulation. Les nouveaux moyens innovateurs pour accroître la visibilité des agents ainsi que les programmes éprouvés comme PASC ont un effet direct sur la réduction des accidents des véhicules à moteur, des accidents mortels et des blessures.

Opération conducteur prudent

Le Détachement de Belledune a établi ce programme en partenariat avec Pizza Delight et le Club Rotary. Le Dét. a reçu 200 certificats de sécurité de conduite. À l'occasion, un membre arrête un conducteur qui a « bien agi plutôt que mal agi » et au lieu de lui donner un billet, il lui présente un certificat de sécurité de conduite ainsi qu'un coupon pour un dessert gratuit de Pizza Delight à Belledune. Cette mesure a permis au public voyageur de rencontrer les nouveaux membres dans un milieu positif.

Programme de distribution de cartes

Il s'agit d'un moyen très simple mais innovateur d'accroître la visibilité et d'avoir un impact direct sur la réduction des blessures causées par les accidents. Les commanditaires comme l'Association des joueurs de hockey de la Ligue nationale et la boutique de cartes locale à Campbellton ont fait don au District 9 de cartes de hockey et de base-ball. Les membres faisant de la patrouille remplissent leurs poches de cartes qu'ils distribuent aux enfants. Ils en distribuent aussi pendant les arrêts de circulation. Cette initiative donne aux enfants un sentiment de confiance lorsqu'ils doivent parler avec un membre, puisqu'ils ont déjà rencontré les membres de la patrouille à une occasion positive. Cette initiative rapporte également des dividendes pour l'application des lois de la circulation en encourageant les jeunes à sensibiliser leurs parents et leurs amis aux bienfaits du port de la ceinture de sécurité.

Nouvelle infrastructure routière

La construction de la nouvelle route transcanadienne à quatre voies a augmenté les pressions contre nos ressources policières rurales déjà surchargées. La province veut poursuivre ce mégaprojet qui ajoutera plusieurs centaines de kilomètres de route au réseau routier provincial. En 1999, la route à chaussées séparées à quatre voies entre Longs Creek et Moncton sera achevée. La construction continue de la route transcanadienne d'Edmundston à Grand-Sault aboutira à l'achèvement de 30 autres kilomètres de route à quatre voies entre Saint-Basile et Saint-Léonard.

L'aménagement de cette nouvelle route, les dépenses accrues prévues pour les routes rurales ainsi que les efforts de marketing dynamiques pour promouvoir la province comme une attraction touristique ont augmenté considérablement la circulation des véhicules dans diverses régions de la province. Des augmentations sensibles ont été constatées dans le Sud et le Sud-Est de la province, à la suite de l'aménagement de la route Fundy et de la construction du lien fixe entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Face aux demandes de services accrues résultant de ce projet, nous sommes toujours déterminés à fournir un produit de la plus haute qualité en matière d'application de la loi. Ces efforts continus sont directement compatibles avec ceux de nos partenaires de la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires.

DE 1999 AU NOUVEAU MILLÉNAIRE

La stratégie de la police de district ayant été mise en oeuvre intégralement dans la province du Nouveau-Brunswick, le travail policier a assumé une identité renouvelée. Cette distinction est entièrement ancrée chez les clients et la communauté. Le dialogue continu avec nos partenaires des services de police et notre clientèle créera les liens nécessaires pour répondre aux préoccupations des Néo-Brunswickois en ce qui a trait aux services de police à l'avenir.

En 1998, les ressources de la Gendarmerie ont augmenté considérablement dans la province. La décision de la région du Grand Codiac de choisir les services de police de la GRC est en grande partie l'élément qui a donné lieu à cette augmentation. En 1999, cette base de ressources sera stimulée davantage à mesure que les autres municipalités continuent d'exprimer de l'intérêt pour les services de police de la GRC. Ces intégrations contribuent à la méthode progressive déjà utilisée par la Gendarmerie afin de répondre aux priorités policières de la province.

Les défis que nous devons relever au cours de 1999 et après seront sans doute énormes. La lutte contre le crime organisé et les efforts continus pour maintenir des *collectivités sûres* inciteront la GRC à renouveler son engagement envers la population du Nouveau-Brunswick. Les citoyens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre à des services très professionnels basés sur la responsabilisation descendante, à mesure que la force policière qu'ils ont choisie offrira un niveau de service sans précédent et réalisera sa mission, sa vision et ses valeurs.